

AFFLELOU

Communiqué de presse

Paris, le 7 octobre 2016

Présentation de l'activité pour l'exercice clos le 31 juillet 2016

Résultats sélectionnés pour l'exercice clos le 31 juillet 2016

Le Groupe Afflelou (le « Groupe ») présente ci-après ses résultats sélectionnés pour l'exercice clos le 31 juillet 2016.

- Les ventes des réseaux¹ du Groupe sont en hausse de 7,6 % par rapport à l'exercice clos le 31 juillet 2015 à 692,6 millions d'euros. À périmètre constant², les ventes des réseaux du Groupe sont en hausse de 3,4 % par rapport à l'exercice précédent clos le 31 juillet 2015.
- Sur la même période, le chiffre d'affaire du Groupe atteint 345,7 millions d'euros, soit une augmentation de 11,1 % par rapport à l'exercice précédent.
- L'EBIT³ du Groupe est de 65,8 millions d'euros, en augmentation de 11,0 millions d'euros, soit 20,1 %, par rapport à l'exercice précédent. Exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires du Groupe, l'EBIT passe de 17,6 % au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2015 à 19,0 % au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2016.

Chiffres clés de l'exercice clos le 31 juillet 2016

	Pour l'exercice clos le 31 juillet		
	2016	2015	2014
Données commerciales des réseaux			
Ventes des réseaux, hors taxes (en millions d'euros)	692,6	643,5	643,8
Nb de magasins à la clôture de l'exercice ⁴	1 395	1 272	1 175
Données financières du Groupe			
CA du Groupe (en millions d'euros)	345,7	311,0	324,2
EBIT (en millions d'euros)	65,8	54,8	68,0
EBIT (en % des ventes des réseaux)	9,5 %	8,5 %	10,6 %
EBIT (en % du chiffre d'affaires)	19,0%	17,6 %	21,0 %

¹ Les ventes des réseaux regroupent les ventes hors taxes aux consommateurs finaux de l'ensemble des canaux de distribution des réseaux, y compris les magasins détenus en propre. S'agissant des franchisés, les ventes résultent des déclarations mensuelles de ventes des franchisés, telles que résultant des obligations des contrats de franchise.

² Les ventes des réseaux à périmètre constant correspondent aux ventes des magasins qui étaient ouverts au cours des deux périodes considérées, sur la base d'un exercice fiscal complet, et qui n'ont pas subi de modifications substantielles au cours de ces périodes (telles que des travaux de construction ou de rénovation d'une durée de plus d'un mois), afin que la performance commerciale enregistrée sur une période donnée puisse être comparée avec celle de la période antérieure. Les ventes des réseaux à périmètre constant sont calculées à taux de change courants, une très faible part des ventes des réseaux étant actuellement exposée au risque de change.

³ L'EBIT est défini comme le résultat opérationnel courant avant *management fees*, d'un montant de respectivement 1,0 million d'euros, 1,1 million d'euros et 1,0 million d'euros sur les exercices clos les 31 juillet 2016, 2015 et 2014.

⁴ Le nombre de magasins à la clôture de l'exercice au 31 juillet 2016 reflète :

- l'acquisition, le 31 juillet 2016, de la société LSFA, développant en tant que master-franchisé l'enseigne Alain Afflelou Acousticien en France, comprenant 46 centres dédiés et 101 espaces au sein de magasins d'optique Alain Afflelou; et
- l'acquisition le 31 juillet 2016 de la société Ursa Vision, franchiseur de l'enseigne Optimil en Espagne comprenant 54 magasins.

Par ailleurs, les réseaux sont constitués à hauteur d'environ 90 % de magasins franchisés, le restant étant des magasins détenus en propre.

Au 31 juillet 2016, le Groupe comptait 860 magasins optique en France et 368 magasins optique en Espagne. A la même date, le Groupe comptait également 130 magasins optique comprenant un corner audio, ainsi que 45 magasins audio.

Faits marquants de l'exercice clos le 31 juillet 2016 et évènements récents

Il est rappelé que le Groupe a fait l'acquisition en juillet 2015 du franchiseur Optical Discount en France, qui comptait 88 magasins à la fin de l'exercice clos le 31 juillet 2015, pour élargir sa présence dans le segment *discount*. Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2016, le Groupe a progressivement converti les magasins sous enseigne Claro by Afflelou en magasins sous enseigne Optical Discount. Au 31 juillet 2016, seuls 15 magasins des réseaux étaient encore sous enseigne Claro by Afflelou en France (contre 63 au 31 juillet 2015), tandis que le réseau Optical Discount compte dorénavant 135 magasins. Cette acquisition a impacté les résultats du Groupe à partir du 1^{er} août 2015.

- En juillet 2016, le Groupe a fait l'acquisition de la société Ursa Vision, société exploitant le franchiseur Optimil, enseigne présente sur le segment *discount* de produits d'optique qui comptait 54 magasins en Espagne au 31 juillet 2016. Cette acquisition impactera les résultats du Groupe à partir du 1^{er} août 2016. Les ventes estimées de l'enseigne Optimil pour la période de 12 mois au 31 juillet 2016 ont représenté 7,6 millions d'euros.
- En juillet 2016, le Groupe a acquis LSFA, société exploitant essentiellement en franchise l'enseigne Alain Afflelou Acousticien dans le cadre de son activité de distribution d'aides auditives en France, qui comptait 147 points de vente au 31 juillet 2016 (dont 46 centres et 101 espaces au sein de magasins d'optique Alain Afflelou) et a représenté 21,9 millions d'euros de ventes réseaux sur la période de douze mois se clôturant le 31 juillet 2016. Avant cette date le Groupe avait mis en place un contrat de master-franchise avec la société LSFA aux termes duquel le Groupe percevait une redevance sur les ventes réalisées par ce réseau. Cette acquisition impactera les résultats du Groupe à partir du 1^{er} août 2016.
- Au cours de l'exercice, le Groupe a également signé des accords pour ouvrir des magasins franchisés au Burkina Faso, en Chine et au Chili, qui n'avaient pas encore ouvert au 31 juillet 2016. Le Groupe estime que les marchés émergents présentent des opportunités uniques pour positionner la marque Alain Afflelou en tant qu'enseigne haut de gamme en forte croissance.
- Enfin, le Groupe a fait l'acquisition, en date du 30 septembre 2016, de deux fonds de commerce dont l'activité est dédiée à la vente en ligne de produits d'optique. Ces deux fonds de commerce, les sites Happyview.fr et Malentille.com, sont des « *pure-players* » dans le domaine des ventes en ligne d'optique. Ils ont réalisé des ventes de 3,9 millions d'euros sur l'année civile 2015. L'acquisition de ces deux sites s'inscrit dans la poursuite de la stratégie digitale du Groupe.

Ventes des réseaux à périmètre constant

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2016, les ventes des réseaux à périmètre constant du Groupe ont progressé de 3,4 % par rapport à l'exercice précédent :

- En France, la hausse de 3,8 % confirme le redressement amorcé à la suite de l'élargissement de la présence du Groupe auprès des réseaux de soin, ainsi que par une présence publicitaire accrue.
- En Espagne, les ventes des réseaux ont progressé de 1,0 % à périmètre constant, contre 3,9 % au cours de l'exercice précédent, dans un contexte d'incertitude politique depuis le second semestre de l'exercice 2016.
- Enfin, les ventes des réseaux à périmètre constant des autres pays ont augmenté de 4,5 %, notamment du fait de la bonne tenue de l'activité en Belgique (où le Groupe possède environ 4 % de part de marché) et en Suisse (où le Groupe possède environ 1 % de part de marché).

Evolution du parc

Sur l'exercice 2016, hors intégration des 54 magasins de l'enseigne de premier prix Optimil en Espagne et des 46 magasins de distribution d'aides auditives en France, le parc progresse de 23 points de vente, principalement sur l'enseigne Alain Afflelou en Espagne et sur les autres pays. L'exercice a par ailleurs été marqué par la transformation rapide des magasins du parc Claro by Afflelou en magasins Optical Discount. Enfin, plusieurs projets d'ouverture dans de nouvelles zones géographiques, dont la Chine et le Chili, ont été amorcés.

Activité du Groupe

Le chiffre d'affaires du Groupe augmente de 34,7 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent, soit une hausse de 11,1 %. Cette bonne dynamique découle en partie de l'augmentation des ventes des réseaux :

- en particulier en France, du fait de la généralisation des adhésions aux réseaux de soin et des efforts de communication qui ont permis une croissance à périmètre constant de 3,8 %, ce qui représente une nette surperformance par rapport au marché ;
- en Espagne, du fait de l'ouverture nette de 13 magasins, hors l'intégration au 31 juillet 2016 des 54 magasins Optimil ;
- dans les autres pays, du fait de l'ouverture nette de 12 magasins.

Par ailleurs, cette hausse s'explique également par :

- l'intégration d'Optical Discount dans le compte de résultat consolidé du Groupe à partir du 1^{er} août 2015 ; à titre indicatif, le montant de chiffre d'affaires d'Optical Discount a été estimé à 15,2 millions d'euros sur une base *pro forma* pour la période des douze mois clos le 31 juillet 2015;
- une augmentation des ventes de montures exclusives et lunettes de soleil générée, d'une part, par des changements logistiques dans l'activité de négoce ayant eu pour conséquence le transfert d'une partie significative du stock du Groupe vers la plateforme logistique d'un fournisseur manufacturier et d'autre part par le lancement d'un programme d'échange de stocks de montures contre espaces publicitaires (« barter »).

L'EBIT du Groupe s'établit à 65,8 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 juillet 2016, contre 54,8 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 juillet 2015, soit une augmentation de 11,0 millions d'euros, ou 20,1 %. L'EBIT du Groupe, exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires du Groupe, a augmenté, passant de 17,6 % au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2015 à 19,0 % au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2016. Cette progression s'explique par une bonne maîtrise des coûts d'exploitation et des coûts de structure des magasins détenus en propre dans un contexte de croissance des ventes à périmètre constant, par des ventes exceptionnelles de montures exclusives sans impact sur la trésorerie mais avec un effet favorable sur le niveau d'EBIT, et enfin par le fait que l'exercice clos le 31 juillet 2015 était artificiellement pénalisé par le retard de l'engagement des dépenses de communication de l'exercice clos le 31 juillet 2014, impactant l'EBIT de l'exercice 2015 à hauteur d'environ 5 millions d'euros. Le niveau d'EBIT de 65,8 millions d'euros a représenté 9,5 % du total des ventes des réseaux.

Développement stratégique

Développement des réseaux

Le Groupe entend poursuivre l'expansion de ses réseaux, s'appuyant d'abord sur le potentiel de la marque Alain Afflelou, son enseigne *premium* de produits d'optique sur ses marchés principaux, ayant notamment identifié un potentiel d'environ 160 points de vente en France et d'environ 90 points de vente en Espagne.

Le Groupe compte également s'appuyer sur la croissance du marché *discount* des produits d'optique en France qui passera, selon ses estimations, d'environ 1,6 milliard d'euros en 2015 à environ 2,3 milliards d'euros en 2021, ce qui représente un taux de croissance annuelle moyen de 6,0 %. Le Groupe estime son potentiel sur l'enseigne de premier prix Optical Discount à environ 400 points de vente en France.

Par ailleurs, le Groupe poursuivra sa politique d'expansion sur les autres pays. D'abord sur trois zones, dans lesquelles il est déjà largement présent, à savoir la Belgique (et le Luxembourg), la Suisse et le Portugal, avec un total cumulé de près de 90 points de vente au 31 juillet 2016, pour une population et un marché cumulés de respectivement 30 millions d'habitants et 2,1 milliards d'euros. Le Groupe prévoit en outre de se développer dans les autres régions présentant un potentiel important et sur lesquelles il s'est déjà positionné ou est en voie de le faire.

Enfin, le Groupe souhaite poursuivre son développement rapide dans le domaine de la distribution d'aides auditives, par suite notamment de l'acquisition de LSFA. Cette expansion s'appuiera sur le potentiel important de ce marché, ainsi que sur sa forte dynamique.

Croissance des ventes des réseaux

La croissance des ventes des réseaux sera également soutenue par la mise en valeur de l'image de marque des enseignes et de leurs offres commerciales, des campagnes de communication innovantes, la poursuite du développement des services offerts aux réseaux de franchisés, et pour la France, par la poursuite de la montée en puissance des ventes résultant de l'entrée dans les réseaux de soin réalisée au cours des années civiles 2015 et 2016.

Par ailleurs, le Groupe a acquis en septembre 2016 les fonds de commerce Happyview.fr et Malentille.com, deux acteurs historiques de la vente en ligne de produits d'optique, afin de consolider sa présence sur internet et également de constituer une plateforme solide de commerce en ligne à partir de l'expertise de ces « *pure players* ». Le Groupe aura désormais un dispositif de commerce en ligne complet et cohérent, articulant son enseigne *premium* Alain Afflelou (Afflelou.com) pour la vente des produits à la marque Afflelou, l'enseigne *discount* Optical Discount (opticaldiscount.com) positionnée sur les grandes marques à prix réduits, et enfin les deux sites « *pure players* » Happyview.fr et Malentille.com.

Au regard notamment des perspectives macroéconomiques et des perspectives de marché, ainsi que des orientations stratégiques du Groupe, celui-ci estime que les ventes de ses réseaux pourront atteindre un montant compris entre 745 millions d'euros et 760 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2017. Par ailleurs, le Groupe se fixe pour objectif d'atteindre un taux de croissance annuel des ventes de ses réseaux compris entre 7 % et 9 % sur les exercices clos les 31 juillet 2018 et 31 juillet 2019.

Sur la base de ces ventes réseaux, le Groupe prévoit de réaliser un EBIT d'environ 70 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2017.

Ces estimations reposent notamment sur l'absence de changement significatif des méthodes comptables, sur la prise en compte dans le périmètre de consolidation de l'activité en année pleine des sociétés LSFA (enseigne Alain Afflelou Acousticien) et Ursa Vision (enseigne Optimil), ainsi que de l'activité générée par les fonds de commerce Happyview.fr et Malentille.com acquis le 30 septembre 2016, et enfin sur l'absence de changement significatif de l'environnement réglementaire et fiscal existant au 31 juillet 2016.

Dans le cadre de sa stratégie de développement, le Groupe envisage une introduction en bourse dans le courant de son exercice se clôturant le 31 juillet 2017, sous réserve de conditions de marché favorables. Dans ce contexte, le Groupe pourrait procéder à une augmentation de capital et à un refinancement bancaire d'ores et déjà signé par le Groupe dont le tirage reste conditionné à l'introduction en bourse, lui permettant de viser un objectif de ratio d'Endettement Net Retraité⁵ inférieur à trois fois l'EBITDA⁶ au 31 juillet 2017, à comparer à un ratio de 5.7 fois au 31 juillet 2016.

⁵ L'Endettement Net Retraité du Groupe correspond aux dettes financières externes, retraitées des frais d'émission, et nettes de trésorerie et équivalents de trésorerie (y compris les dépôts de garantie).

⁶ L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel courant, tel que présenté dans les états financiers consolidés du Groupe, avant (i) dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ; (ii) variations de provisions sur créances clients et stock ; et (iii)

À propos du Groupe Afflelou

Fondé à Bordeaux en 1972 par Monsieur Alain Afflelou, le Groupe est un des principaux franchiseurs de produits d'optique et d'aides auditives en Europe. En 2015, le Groupe exploitait le plus important réseau de franchises de produits d'optique (en termes de nombre de magasins) et l'enseigne Alain Afflelou était la quatrième enseigne la plus importante de France avec une part de marché de 9 % (en termes de nombres de magasins), sur un marché historiquement fragmenté et comprenant de nombreux commerçants indépendants. Le Groupe bénéficie d'une présence historique en France mais également d'une forte position en Espagne, où il exploite la troisième plus importante enseigne de produits d'optique (en termes de nombre de magasins) et la quatrième plus importante enseigne de produits d'optique (en termes de chiffre d'affaires). Le Groupe, qui poursuit une stratégie d'expansion internationale, est présent sur cinq continents et compte 1 395 boutiques dans 13 pays au 31 juillet 2016, comprenant les deux marchés principaux du Groupe que sont la France et l'Espagne, ainsi que la Belgique, le Luxembourg, le Portugal, la Suisse, l'Algérie, l'Andorre, la Côte d'Ivoire, le Liban, le Maroc, le Sénégal et la Tunisie.

Annexes financières

	Pour l'exercice clos le 31 juillet		
	2016	2015	2014
Données commerciales des réseaux			
Ventes des réseaux, hors taxes (en millions d'euros)	692,6	643,5	643,8
dont France	533,6	493,8	503,1
dont Espagne	112,6	108,3	100,6
dont Autres pays	46,3	41,5	40,0
Nb de magasins à la clôture de l'exercice⁽⁷⁾	1 395	1 272	1 175
dont France	906	863	789
dont Espagne	369	301	287
dont Autres pays ⁽⁸⁾	120	108	99
Croissance des ventes des réseaux à périmètre constant (en %)	3,4 %	(0,9) %	(2,6) %
dont France	3,8 %	(1,9) %	(4,0) %
dont Espagne	1,0 %	3,9 %	3,6 %
dont Autres pays	4,5 %	(0,5) %	4,0 %
Données financières du Groupe			
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	345,7	311,0	324,2
dont France	256,0	227,2	247,4
dont Espagne	80,0	75,2	68,8
dont Autre pays	9,7	8,6	7,9
EBIT (en millions d'euros)	65,8	54,8	68,0
dont France	55,3	47,5	60,6
dont Espagne	8,6	6,0	5,9
dont Autres pays	1,9	1,3	1,5
EBITDA⁽⁹⁾ (en millions d'euros)	74,4	65,1	76,4
Dépenses d'investissements nettes (en millions d'euros)	(6,3)	(10,0)	(11,7)
EBITDA - Dép. d'inv. nettes (en millions d'euros)	68,1	55,1	64,7
Flux trésorerie disponible (en millions d'euros)	55,4	52,4	47,1
Flux de trésorerie disponible / EBITDA = Conversion de flux trésorerie disponible (en %)	74,5 %	80,5 %	61,6 %
EBITDA - Dépenses d'investissements nettes / EBITDA = Conversion de flux trésorerie disponible (en %)	91,5 %	84,7 %	84,6 %
Pertes fiscales reportables	214		

⁷ Le nombre de magasins à la clôture de l'exercice au 31 juillet 2016 intègre :

- La reprise en fin d'exercice de la société LSFA, développant en tant que master-franchisé, l'enseigne Alain Afflelou Acousticien en France, comportant 46 centres dédiés et 101 espaces, au sein de magasins d'optique
- La reprise de la société Ursa Vision, franchiseur de l'enseigne Optimil en Espagne, comportant 54 magasins.

⁸ Hors France et Espagne (incluant Andorre), le Groupe est présent en Belgique (depuis 1998, avec 39 magasins au 31 juillet 2016), au Portugal (depuis 2008, avec 29 magasins au 31 juillet 2016), au Luxembourg (depuis 2002, avec 6 magasins au 31 juillet 2016), en Suisse (depuis 2005, avec 16 magasins au 31 juillet 2016), au Maroc (depuis 2002, avec 19 magasins au 31 juillet 2016), au Liban (depuis 1999, avec deux magasins au 31 juillet 2016), en Algérie (depuis 2013, avec un magasin au 31 juillet 2016), en Tunisie (depuis 2002, avec trois magasins au 31 juillet 2016), en Côte d'Ivoire (depuis 2007, avec quatre magasins au 31 juillet 2016) et au Sénégal (depuis 2016, avec un magasin au 31 juillet 2016).

⁹ L'EBITDA est calculé comme suit :

(en millions d'euros)	Pour l'exercice clos le 31 juillet		
	2016	2015	2014
Résultat opérationnel courant	64,8	53,7	66,9
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	1,7	1,0	0,8
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	6,0	6,1	5,8
Variation de provisions sur créances clients et stocks	0,8	3,2	1,9
Management fees ⁽³⁾	1,0	1,1	1,0
EBITDA	74,4	65,1	76,4

Données financières *pro forma*

Les données financières *pro forma* présentées ci-dessous sont issues des comptes consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 juillet 2016, 2015 et 2014 préparés conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Elles illustrent l'impact qu'auraient eu les acquisitions de la société LSFA (enseigne Alain Afflelou Acousticien) et de la société Ursa Vision (enseigne Optimil en Espagne) sur certains agrégats du compte de résultat du Groupe si elles avaient pris effet le 1^{er} août 2015 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Comptes consolidés Afflelou au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2016	Données LSFA du 1 ^{er} août 2015 au 31 juillet 2016 ⁽¹⁰⁾	Données Optimil du 1 ^{er} août 2015 au 31 juillet 2016 ⁽¹¹⁾	Élimination des facturations entre le Groupe et LSFA ⁽¹²⁾	Données financières <i>pro forma</i> au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2016 (Non auditées)
Ventes des réseaux (hors taxes)	692,6	21,9	7,6	-	722,1
Chiffre d'affaires	345,7	4,3	1,4	(1,4)	350,0
EBIT	65,8	(1,8)	0,4	-	64,5

¹⁰ Les données LSFA sont issues des comptes de management.

¹¹ Les données Optimil sont issues des comptes de management.

¹² Principalement la « master franchise » et les produits de refacturation de prestations de service pour respectivement 0,2 million d'euros et 0,8 million d'euros comptabilisées au niveau du groupe Afflelou.

Contacts

Pour toute information liée à ce communiqué de presse ou au Groupe Afflelou, veuillez contacter :

André Verneyre – Directeur des opérations financières
11, rue d'Argenson, 75008 Paris, France
Tel. +(33)1 49 37 73 77

Indicateurs alternatifs de performance

Ce communiqué contient certains indicateurs de performance du Groupe dont la publication n'est pas requise, ou qui ne reprennent pas une définition prévue par les normes comptables IFRS notamment les indicateurs suivants : (i) EBIT ; (ii) ventes des réseaux ; (iii) EBITDA et (iv) croissance de ventes des réseaux à périmètre constant. Ces indicateurs, utilisés comme instruments d'analyse comportent des limites, et ne doivent pas être considérés comme des substituts adéquats des indicateurs définis par les normes comptables IFRS et peuvent ne pas constituer des comparables satisfaisants aux indicateurs intitulés de la même manière par d'autres sociétés.

Informations Prospectives

Le présent communiqué de presse est susceptible de contenir certains éléments prospectifs, convictions ou opinions, y compris des déclarations relatives à l'activité, aux conditions financières, à la stratégie du Groupe, à son développement et à la croissance de ses ventes réseaux, aux résultats d'exploitation et aux projets, tendances, objectifs et attentes du Groupe. Les éléments prospectifs se reconnaissent souvent à l'emploi de verbes tels que « croire », « s'attendre à », « risquer », « envisager », « estimer », « viser », « planifier », « prévoir », « continuer », « supposer », « se positionner », « anticiper », ou de leur forme négative, de verbes au futur ou au conditionnel et d'autres expressions similaires. Les éléments prospectifs figurant dans ce communiqué de presse traduisent les convictions et attentes du Groupe et impliquent des risques et incertitudes en ce qu'ils ont trait à des événements et dépendent de circonstances futures. Malgré tous les efforts entrepris par le Groupe pour identifier les principaux facteurs en raison desquels les résultats réels pourraient varier sensiblement, plusieurs autres facteurs sont susceptibles de faire varier sensiblement les résultats et évolutions réels de ceux exprimés ou sous-entendus par ces éléments ou prévisions et il ne peut être garanti que les informations figurant dans les éléments prospectifs correspondront effectivement aux résultats réels. Les résultats antérieurs du Groupe ne sauraient servir d'indication quant à leurs résultats futurs. Par conséquent, aucune garantie n'est donnée sur le fait que ces éléments ou prévisions se réaliseront ou que les objectifs de ventes réseaux ou de résultats seront atteints. Les éléments prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont valables uniquement à la date de leur publication et le Groupe décline expressément toute obligation ou tout engagement à en communiquer une quelconque mise à jour ou révision visant à faire état d'éventuelles évolutions des attentes ou des événements, conditions ou circonstances sur lesquels se fondent ces éléments prospectifs.

Informations sectorielles et de marché

Certaines des données sectorielles et de marché figurant dans le présent communiqué de presse proviennent de sources tierces. Les publications professionnelles, études et enquêtes tierces incluent généralement une mention indiquant que les données présentées ont été obtenues de sources jugées fiables, sans qu'il y ait toutefois de garantie quant à leur exactitude ou à leur exhaustivité. Bien que le Groupe estime que chacune de ces publications, études et enquêtes ait été préparée par des sources dignes de confiance, le Groupe n'a pas procédé à une vérification indépendante des données qui y figurent. En outre, certaines des données sectorielles et de marché figurant dans le présent communiqué de presse sont issues de recherches et d'estimations réalisées par le Groupe sur la base des connaissances et de l'expérience de sa direction concernant les marchés sur lesquels le Groupe est présent. Bien que le Groupe les juge raisonnables et fiables, lesdites recherches et estimations, ainsi que la méthodologie et les hypothèses sur lesquelles elles se fondent, n'ont pas été vérifiées par des sources indépendantes afin de s'assurer de leur exactitude et de leur exhaustivité et elles sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Aucune communication, ni aucune information relative à cette opération ou au Groupe ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il convient de satisfaire à une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. Le Groupe n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée (la « Directive Prospectus »).

S'agissant des États membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres »), aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces États membres. En conséquence, les actions nouvelles ou existantes peuvent être offertes dans les États membres uniquement (i) à des investisseurs qualifiés, tels que définis par la Directive Prospectus ou (ii) dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par le Groupe d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (la « authorized person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé, ou (iv) à toute autre personne à laquelle le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Les titres sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Conduct Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France, aux États-Unis ou dans tout autre pays. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement.

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières au Canada, en Australie ou au Japon. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire du Canada, de l'Australie ou du Japon.